

Rabat, le 6 janvier 2021

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

• Contrat de liquidité à Paris

- ✓ Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 42 687 Titres
 - 4 596 618,00 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 30 045 Titres
- 4 762 388,00 €

• Contrat de régularisation de cours à Casablanca

- ✓ Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au :
 - i) compte dédié à la poche de liquidité :
 - 3 500 Titres
 - 36 848 523,63 MAD
 - ii) compte de régularisation :
 - 10 000 Titres
 - 32 774 725,83 MAD

Il est rappelé qu'au 30 juin 2020, les moyens suivants figuraient au :

- i) compte dédié à la poche de liquidité :
 - 3 000 Titres
 - 36 598 286,27 MAD
- ii) compte de régularisation :
 - 5 000 Titres
 - 33 172 458,04 MAD